

« Crise sanitaire COVID – Impact sur les autorisations » Région Centre Val de Loire

19/06/2020

Dans le cadre de la crise sanitaire COVID, une organisation régionale de l'offre de soins a été mise en place afin d'assurer la soutenabilité de la prise en charge des patients COVID tout particulièrement en réanimation.

Au plus fort de la crise sanitaire, le nombre de lits « réanimation » a été multiplié par 1.7 avec un nombre de lits de réanimation passant de 180 lits au 01/01/2020 à 301 lits pour un maximum atteint de patients en réanimation, le 8 avril, de 211. Une gradation de l'offre et donc des ES a été posée : des établissements de 1eres lignes (CHRO/CHU), de 2emes lignes (CH de Bourges, Chartres, Dreux, Châteauroux, Zone Tourangelle (NCT+, PSLV), Blois, CHAM) et de 3emes lignes (ES avec SAU).

Grâce à une coopération publique/privée à saluer, les ES de 1ere ligne et de 2eme ligne ont pu mettre en place en réanimation des circuits dédiés Covid/Non covid afin d'éviter toute rupture de prise en charge.

Cette organisation a nécessité, sur le plan des autorisations, des arrêtés d'autorisation dérogatoires permis dans le cadre de la loi d'urgence sanitaire pour une durée de 6 mois.

Au-delà des autorisations de réanimation, la continuité des soins a nécessité également des autorisations dérogatoires en médecine et en SSR respiratoires avec également la création de reconnaissance d'unités COVID dédiées en SSR au niveau régional (2 unités de sevrage ventilatoire de niveau 2 ou) et territorial (1 unité COVID 19 de réadaptation pour patients polydéficients par département ; 1 ou plusieurs unités COVID 19 de réadaptation gériatrique et/ou de réadaptation polyvalente selon la configuration territoriale). Ces reconnaissances sont en cours de labélisation.

Un dispositif de transport de patients COVID dédié avec une ligne d'hélicoptère régional et des transports terrestres dédiés rattachés aux SAMU a également été mis en place durant cette période.

Liste récapitulative des autorisations de soins dérogatoires :

- Organisation spécifique de réanimation (PDSES compris)
 - Réanimation hors COVID:
 - 18 : Guillaume de Vary, 36 : Clinique St François, 45 : Oréliance et Archette
 - Réanimation COVID moins :
 - 37 : PSLV
- Réorganisation entre établissements de l'offre de soins
 - Médecine COVID :
 - 45 : Clinique de l'Archette
 - SSR – Spécialisation – affections respiratoires
 - 36 : CH de Châteauroux ; Activité de SSR adulte - affections respiratoires en hospitalisation complète (Elargissement de l'HDJ en HC)
 - 28 : Pôle médical Maison Blanche à Vernouillet : Activité de SSR adulte - affections respiratoires en hospitalisation complète

Autorisations et reconnaissances dérogatoires accordées dans le cadre de la crise sanitaire du Covid-19

- L'arrêté du 11 mai 2020 et l'arrêté du 23 mars 2020 prescrivant les mesures d'organisation et de fonctionnement du système de santé nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire permettent aux Directeurs généraux des ARS des délivrer des autorisations dérogatoires suivant la procédure décrite aux articles L.3131-1, L 6122-9-1 et R. 6122-31-1 du code de la santé publique.
- Il s'agit d'autorisations temporaires délivrées pour maximum 6 mois
- Ces autorisations ne sont pas comptabilisées dans les OQOS
- La CSOS informée de la délivrance de ces autorisations qui ne donnent pas lieu à un avis formalisé
- Chaque autorisation de réanimation dérogatoire a donné lieu à l'attribution d'une ligne PDSSES permettant sa mise en œuvre

Etablissements concernés	Activités autorisées	Date et n° d'arrêté	Début de mise en œuvre de l'autorisation
Pôle Léonard de Vinci	Réanimation adulte	2020-DOS-0013 18 mars 2020	19 mars 2020
Clinique St François à Châteauroux	Réanimation adulte	2020-DOS-0015 30 mars 2020	27 mars 2020
Hôpital privé Guillaume de Varye	Réanimation adulte	2020-DOS-0016 31 mars 2020	27 mars 2020
Clinique de l'Archette	Réanimation adulte et médecine en hospitalisation à temps complet	2020-DOS-0018 6 avril 2020	1 ^{er} avril 2020
Polyclinique des Longues Allées	Réanimation adulte	2020-DOS-0019 6 avril 2020	1 ^{er} avril 2020
Centre Hospitalier de Châteauroux	SSR spécialisés dans les affections respiratoires	2020-DOS-0027	16 avril 2020

**Pôle médical Maison
Blanche**

SSR spécialisés dans les
affections respiratoires

2020-DOS-0030

31 mars 2020